L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 14 FEVRIER.

FRANCE.

Nous avons reçu hier plusieurs malles de France arriérées; nos derniers journaux sont du 25 janvier. En voici quelques extraits:

Nous avons eu occasion de voir quelques députés du centre droit et de la droite, membres de la commission des Trente, et nous avons le regret de constater qu'ils nous ont paru fort découragés sur l'issue des négociations en cours avec le gouvernement pour arriver à une entente.

"Ce n'est pas, nous disait l'un d'eux, qu'il faille accuser peut-être l'un ou l'autre des partis de mauvais vouloir; non; si l'on ne fait rien, c'est qu'on ne peut rien faire. L'on se trouve dans une impasse dont on ne peut sortir qu'au prix d'une action absolument décisive qu'on n'osera pas risquer."

M. Thiers vient de renoncer au voyage qu'il avait projeté à Calais; il se rend à Tarbes, et il prétend qu'on va expérimenter dans cette ville de nouveaux engins qui auront un effet prodigieux.

On nous assure, dit le *Mémorial*, que la manufacture d'armes de Saint-Etienne vient de recevoir une commande très importante du gouvernement pour l'année 1873.

Avec 7000 ouvriers, on espère parvenir à fabriquer 1200 fusils par jour.

Préoccupé des démonstrations officielles dont l'empereur Napoléon III a été l'objet après sa mort de la part du monde politique étranger, M. Thiers a fait faire des recherches pour savoir ce qui s'était passé lors de la mort du roi Charles X et du roi Louis-Philippe, et il s'est convaincu que ces démonstrations avaient un caractère exceptionnel de déférence.

Trois membres du corps diplomatique seulement assistaient aux obsèques du roi Louis-Philippe, les ministres de Naples, de Belgique et d'Espagne.

Aux obsèques du roi Charles X, qui eurent lieu à Goritz, il n'y eut aucun représentant de souverain, mais le capitaine commandant du cercle militaire suivit le cercueil avec la garde bourgeoise, et toutes les cours prirent le deuil.

Les légitimistes ayant voulu faire célébrer des messes à Paris et ailleurs, le gouvernement de Louis-Philippe s'y opposa.

On écrit de Marseille:

On a aujourd'hui quelques renseignements sur les arrestations opérées ces jours derniers dans notre ville. Un ouvrier qui travaillait sur le port au chargement et au déchargement des navires, le nommé Pascal, a été arrêté à son domicile, rue Saint-Sébastien, dans la matinée de lundi. On dit que Pascal était affilié à l'Internationale ou du moins à une des sociétés secrètes qui tendent à se reformer dans le Midi. Un autre travailleur du quartier du Nouveau Cimetière a été également mis en lieu sûr.

On a remarqué que ces arrestations se rattachent à celle de Curet, qui passe pour un chef des nouvelles associations dont le pouvoir veut à tout prix conjurer les périls. Ce Curet qui a joué ici un rôle sous la Commune et qui avait été condamné par contumace après les événements d'avril, paraît être l'instigateur et l'un des promoteurs ardents de cette nouvelle Charbonnerie dont vous parliez récemment.

Les inspecteurs principaux de la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée sont saisis des projets de la marche des trains, ayant pour but le rétablissement des trains rapides entre Paris et Marseille.

On espère que ce train si utile au commerce de notre ville, pourra être rétabli très prochainement.

Le général Metmann est arrivé de Saint-Etienne, pour passer en revue trimestrielle les 35e et 38e régiments de ligne, en garnison ici.

La *Comète*, navire de l'Etat est partie ces jours-ci pour la Nouvelle-Calédonie, et avait à son bord Etienne père, condamné par le conseil de guerre pour participation aux faits insurrectionnels relatifs au mouvement du 4 avril 1871.

De nouvelles arrestations pour affiliation à l'Internationale viennent d'avoir lieu dans les départements du Doubs et du Jura.

Le parquet de Paris en a été informé.

Le *Messager de Toulouse* annonce aussi que de nouvelles arrestations de membres de l'Internationale ont été opérées la semaine dernière dans cette ville et dans les environs.

Nous lisons dans la *Patrie*:

Les quelques arrestations opérées parmi les affiliés à l'Internationale ont mis le gouvernement sur la trace d'une organisation complète établie par cette société secrète. Dans toutes les grandes villes, les associés à l'Internationale ont leur comité, qui fait depuis un an, grâce à l'impunité, une active propagande dans le but de former une véritable armée prête à entrer en lutte aux premiers troubles qui pourraient éclater.

L'affaire de l'arrestation des affiliés à l'Internationale prend, dit le *Figaro*, des proportions de plus en plus considérables. Le nombre des individus sur lesquels l'autorité a mis la main, et qui tous semblent avoir joué un rôle de quelque importance, est actuellement de dix-sept. De plus, les meilleurs agents de la sûreté ont été expédiés à Lyon, Toulouse, Bordeaux, Marseille et Nevers.

On écrit de Béziers, à l'*Union nationale* de Montpellier:

Trois individus viennent d'être arrêtés comme prévenus d'affiliation à l'Internationale; ce sont les nommés: Salvantonnier, ex gardien chef de la maison d'arrêt; Poujol, maçon; et Jarland, ouvrier tanneur. Ce dernier est le père de la jeune fille qui, mariée civilement il y a quelques mois, fut suivie depuis l'Hôtel-de-Ville jusqu'au faubourg par trois cents couples portant des immortelles rouges. La solennité de ce mariage fut organisée à la mairie, comme dédommagement à la fête du 4 septembre, pompeusement annoncée par une proclamation de M. Peyral, mais qui fut interdite par M. Limbourg.

Nous lisons également à ce sujet dans l'*Ordre*:

Le conseil des ministres a dû s'occuper, ce matin, de l'affaire de l'Internationale. Les arrestations déjà faites sont, paraît-il, fort importantes, et ce n'est pas seulement dans le Midi, mais dans l'Ouest et dans le Centre que s'étendent les ramifications de l'Association.

De nouveaux agents de la sûreté ont été envoyés sur les points désignés, et des instructions spéciales adressées aux préfets et aux procureurs-généraux.

En même temps, quelques uns de nos agents à l'étranger ont été invités à vérifier avec la plus scrupuleuse attention les demandes de rapatriement qui leur seraient soumises.

Voici des dépêches sur les inondations dans le midi de la France:

Pau, 21 janvier, soir.—La tempête a causé de grands ravages à St-Jean-de-Luz et à Biboure. Les populations sont effrayées et craignent des désastres pour cette nuit.

Nice, 21 janvier.—Un vent violent règne sur la Méditerranée depuis ce matin. Les vagues ont endommagé de nouveau la voie ferrée aux environs de Savone (Italie).

Niort, 21 janvier.—A la suite d'un ouragan qui a éclaté dans la nuit du 18 au 19 et a duré environ 24 heures, toutes les rivières et cours d'eau du département ont éprouvé une crue considérable, qui a occasionné beaucoup de dégâts. La partie basse de La-Mothe-Saint-Heray a été inondée, et les habitants ont dû déménager sans avoir pu mettre leurs effets en lieu sûr. Les premiers secours ont été distribués par la municipalité.

Auch, 21 janvier—La Gers a débordé. Le chemin de fer d'Agen à Tarbes a été coupé par l'inondation à l'Isle-de-Noé. Des mesures ont été prises pour assurer le service par Mirande.

Auch, 22 janvier.—Le Gers se maintient à peu près au même niveau qu'hier. Des nouvelles reçues de la partie supérieure de la rivière indiquent une baisse. Les autres cours d'eau du département, notamment la Baïse, à Condom, à Save, à Lombez, sont sortis de leur lit, mais commencent à diminuer. Pas d'accident, rien de grave à la station de l'Isle de Noé. Sur le chemin de fer d'Auch à Tarbes, les eaux de la Baïse ont interrompu pendant une journée la marche des trains. Aujourd'hui, les communications sont rétablies.

Saint-Jean-de-Luz, 22 janvier, soir.—Les dégâts sont moindres qu'on ne le craignait. Le vent a passé au nord et on jouit d'un calme relatif. La digue de Socoa a résisté admirablement aux assauts d'une mer furieuse et telle qu'on ne l'avait jamais vue de mémoire d'homme. Elle a protégé la partie basse de la ville.

Les ingénieurs vont prolonger le seuil de garantie, protection temporaire jusqu'à l'achèvement de la digue de l'Arta. Un grand vapeur est à la côte. On le regarde comme perdu, mais l'équipage est sauvé.

—Nous apprenons que les travaux d'amélioration et de transformation entrepris par la Compagnie transatlantique sur quelques-uns des bâtiments de sa flotte approchent de leur terme.

Le *Pereire*, à bord duquel on place des chaudières neuves, sera prêt dans quelques jours.

La *Ville du Havre*, qu'on transforme, le sera de fin février au 15 mars. Elle pourra porter dans ses cales désormais 4,000 mètres cubes de marchandises.

L'*Europe*, qu'on transforme également, ne sera prêt que quelques mois plus tard. Sa portée sera de 3,600 mètres cubes.

—A la dernière séance de l'Académie, M. Auguste Barbier, l'auteur des *Iambes*, a vertement blâmé le duc d'Aumale de n'avoir point encore terminé son discours de réception.

M. Cuvillier-Fleury a répondu que dix pages de bonne prose sont plus longues à écrire que des vers.

Si M. Cuvillier-Fleury dit vrai, nous attendrons encore longtemps le discours du duc d'Aumale, et l'Académie s'est un peu trop pressée de le faire entrer dans son sein, car nous ne savons pas que le noble duc ait jamais écrit dix pages de bonne prose plus longues à écrire que des vers, selon M. Cuvillier-Fleury.

A moins qu'il suffise pour faire partie de la docte assemblée d'être duc et prétendant.

L'ÉCONOMIE POLITIQUE ET LES OUVRIERS.

Il se fait depuis longtemps, mais actuellement surtout, de très grands efforts pour vulgariser dans les masses et populariser dans les ateliers les indispensables notions de l'économie politique. Cette campagne utile contre l'ignorance économique est une entreprise à la fois patriotique et humanitaire. C'est là le vrai socialisme, le seul qui soit intelligent et juste; celui qui apprend aux particuliers et aux groupes d'individus, à ne demander leur bien-être qu'à l'observation des règles nécessaires qui régissent les phénomènes de la production, de la distribution et de la consommation.

De toutes parts, l'économie politique s'offre aux classes ouvrières pour les éclairer et les guider dans l'étude des lois du travail. Indépendamment des cours professés dans des établissements spéciaux, tels que le Conservatoire des arts et métiers, ou donnés par l'Association philotechnique indépendamment; des conférences libres qui s'ouvrent sur tous les points de Paris, les municipalités ont eu l'excellente idée de créer des cours d'économie politique dans leurs mairies respectives, et d'y convier les habitants de leur arrondissement. Les maîtres les plus autorisés de la science des Bastiat, des Schmidt et des Jean-Baptiste Say, ne dédaignent point de monter dans ces chaires populaires; et c'est ainsi que nous annonçions dernièrement l'ouverture du cours d'économie politique de M. Hippolyte Passy, dans l'un des quartiers les plus populeux de la capitale.

Dans une conférence faite à la salle des Ecoles, le 29 octobre 1872, M. Woolwski, membre de l'Institut et député de la Seine, a exposé cette netteté d'expression, cette profondeur de pensée, et ce rare bon sens qui sont le trait caractéristique de son talent de vulgarisateur, l'utilité pour les ouvriers d'étudier l'économie politique. Il a montré que la science économique ne doit pas être l'apanage exclusif de l'homme d'Etat, de l'administrateur, du financier, mais que son étude n'est pas moins nécessaire à l'ouvrier, du moment où celui-ci a cessé d'être un simple rouage dans l'immense mécanisme du travail. Quand, en effet, on agite les questions de la production, de la circulation et de la distribution des biens; quand on s'applique à déterminer le rôle et à préciser les droits du travail, du salaire, du capital, de l'intérêt, de la rente, de propriété; quand on étudie les résultats de la liberté de l'échange, ou bien l'action de la monnaie, du crédit, des machines, de l'association, c'est de l'existence même des ouvriers qu'on décide, c'est de leur sort qu'il est question, et il importe qu'ils connaissent les lois naturelles d'après lesquelles se développe l'économie des sociétés humaines.

Ce n'est pas que M. Wolowski ait l'illusion de considérer l'économie politique comme la panacée infaillible, pour prévenir et guérir tous les maux sociaux. Elle ne peut rien, dit-il, contre la nature des choses et la nature de l'homme, mais elle peut, en améliorant les données pratiques, modifier la solution. Si elle guérit les illusions et calme les impatiences, en ouvrant en même temps la voie des améliorations réelles, elle portera des fruits également favorables au bien-être de tous et à la concorde sociale. Développer les principes qui la gouvernent doit suffire pour les faire respecter et aimer, car la part de chacun, dans les résultats du travail commun des hommes réunis en société, grandit simultanément, lorsqu'ils comprennent et qu'ils appliquent les lois qui les touchent de plus près.

Dans cette belle conférence, qui a été recueillie par la sténographie et publiée *in extenso* dans le *Journal des économistes*, de novembre 1872, M. Wolowski ne s'est pas borné à démontrer, par des exemples, l'utilité de la connaissance de l'économie politique pour les ouvriers; il a encore pris corps à corps la plupart des erreurs économiques, dont la diffusion dans les masses fausse les relations entre le capital et le travail, égare les esprits et éclate en troubles des ateliers et de la rue. Sous ce point de vue, les discours du savant et populaire député de la Seine a été l'action d'un homme de bien.

"L'augmentation du salaire,—a-t-il dit en terminant,—n'est sérieuse que si elle ne fait point obstacle à l'étendue de la production. On n'arrive à ce résultat que quand on obtient le concours d'un outillage perfectionné et qu'on sait mieux en tirer parti. Pour cela, l'augmentation du capital et le progrès des lumières sont indispensables. Vouloir gagner plus quand on produit moins, c'est une illusion qui ne tarde point à se traduire en un abaissement simultané de la condition générale.

"La force n'y peut rien, elle est impuissante contre la marche naturelle des choses. A mesure que la production faiblit, la demande des bras diminue; la consommation décline, et, par une conséquence inévitable, l'occupation qui alimente le travail s'arrête. Il n'y a de progrès sérieux que celui qui profite à tous, sans rogner aucune part légitime. Un vieux proverbe disait: 'Où il n'y a rien, le roi perd ses droits.' Il en est du souverain moderne, le peuple, comme des anciens souverains, dont la richesse revenait d'une richesse plus abondante pour tous.

"Pour obtenir un progrès véritable, il faut travailler mieux et rencontrer le concours d'un capital plus abondant. Toute multiplication artificielle des bénéfices s'évanouit au contact d'autres exhaussements analogues; l'échange ramène à l'équilibre la balance des intérêts, alors qu'on a voulu y jeter de faux poids. Il n'y a de profit que là où il y a augmentation de la masse des produits et amélioration de leur qualité. Il n'y a amélioration véritable du sort des ouvriers que là où, au lieu de détruire les machines ou les perfectionner; où au lieu d'effaroucher le capital, on en protège l'accumulation; que là où on développe la richesse en garantissant la propriété. Autrement on agit comme la sauvage *qui coupe l'arbre* pour en cueillir le fruit."

Ces vérités-là sont de tous les temps; mais il y a des époques où elles semblent rajeunir d'actualité.

LETTRES D'ALSACE.

On écrit de Strasbourg, 18 janvier, au *Siècle*:

Sous le titre de *Petitesses*, le *Courrier du Bas Rhin*, organe avéré, quoique non officiel, du gouvernement prussien, publie un long article dans lequel il déplore, comme en haussant les épaules de pitié, l'attitude de la population allemande et la distinction entre *Français* et *Allemands* qu'on persiste à établir, à Strasbourg, entre les nouveaux et les anciens habitants. C'est ainsi que le *Courrier*, dans son récit aigre-doux, où se cache mal un profond dépit, écho évident des sentiments éprouvés en haut lieu à cet égard, édite diverses historiettes caractéristiques qu'on eût peut-être ignorées sans cela.

Au temple de Saint-Thomas, par exemple, les dames alsaciennes ont fait don d'un tapis d'autel fort beau brodé par elles; mais n'ont-elles pas eu la *petitesse* de le réserver à l'usage exclusif du pasteur français? Au dernier tirage de la loterie de charité, une dame strasbourgeoise, allant à l'encontre d'une interpellation faite par une dame allemande, n'a-t-elle pas eu la *petitesse* d'exiger et d'obtenir que l'appellation des lots gagnants ne soit faite qu'en français? Sur les listes de souscriptions charitables, de concerts et aux concerts mêmes, les strasbourgeois n'ont-ils pas la *petitesse* de ne pas vouloir que leurs noms et leurs personnes figurent sur la liste et sur le côté *allemand*?

Selon la feuille prussienne, ces coups d'épingle ne seraient dus qu'à l'influence de quelques meneurs et surtout à celle des femmes!

Notre Caton se trompe ou, pour dire plus vrai, il fait semblant de ne pas voir dans ces coups d'épingle l'expression, la seule possible, grâce aux mesures de compression prise par l'autorité, sous prétexte de bien public, de la haine profonde de la patriotique population strasbourgeoise contre ses envahisseurs. Une fusion avec les Allemands est à jamais impossible, et chaque jour vous s'élargir l'abîme qui sépare les Alsaciens-Français des nouveaux venus: l'honneur de cette certitude, digne de tous les respects, revient sans contredit aux classes bourgeoises moyennes et inférieures, et surtout aux braves dames de Strasbourg, oui, à ces courageuses femmes si malmenées par le *Courrier*.

Que certains personnages en vue, depuis longtemps jugés par l'opinion, fraternisent, le cœur léger, avec les bombardeurs de leur ville natale, qu'au sein même du conseil municipal généralement patriote, on ait le regret de compter un parti prussien qui va s'enhardissant tous les jours et offre aux Allemands une brèche trop facile pour entrer à l'hôtel de ville, cela est triste assurément; mais l'immense majorité de la population tient bon et jamais ne secondera par son attitude l'œuvre de germanisation que le gouvernement poursuit en ce moment, à Strasbourg, avec une âpreté sans pareille.

Après la germanisation des noms et des rues, si mal défendue par la mairie, après l'expulsion presque totale de la langue française de nos écoles primaires, après le refus de tout journal alsacien conséquemment sympathique, voilà le gymnase protestant menacé, à n'en pas douter, dans ses éléments français, depuis la visite d'un arrogant inspecteur, qui n'a pas trouvé l'établissement *assez allemand*. Enfin, cette semaine même, devaient s'ouvrir à l'Eglise Saint Nicolas des conférences françaises faites par des professeurs et des pasteurs distingués. Voilà qu'on apprend, avec une vive émotion que l'autorité les a défendues, elle qui se dit si libérale.

En revanche, on pourra aller assister aux savantes conférences que des professeurs allemands vont tenir à l'hôtel de ville, dont les portes viennent de leur être livrées par la faiblesse de deux adjoints de la municipalité.

Quelquefois, pour faire diversion, l'autorité se prend à consulter sur des projets imaginaires, tels que canal, nouvelles gares, agrandissement de la ville, des corporations dont elle connaît la docilité, la vanité et l'impuissance, à leur tête la chambre de commerce; puis elle reprend son œuvre de germanisation à outrance.

Telle est en ce moment la situation exacte de Strasbourg annexé.

Elle vous donnera une idée de la portée comme du mérite courageux des *petitesses* sur lesquelles gémit hypocritement le *Courrier du Bas-Rhin*.

—On lit dans le *Monde*:

Les lettres que nous recevons d'Alsace nous annoncent que les apparitions de la sainte Vierge dans le val de Ville, à Neufbois, continuent, et que les populations se transportent en masse dans la forêt où elles ont lieu. L'évêque de Strasbourg a ordonné une enquête sur les faits prodigieux qui sont affirmés par une multitude de témoins. L'enquête, qui dure déjà depuis deux mois, se poursuit selon les règles et les prescriptions de l'Eglise, et dans les formes accoutumées dans de semblables circonstances.

LES PAPIERS DE LA FAMILLE THIERS.

(MYSTÉRIEUSE HISTOIRE.)

Sous ce double titre, la *Gazette de Spener* publie la correspondance parisienne qui suit, datée du 7 courant:

On me raconte une histoire très étrange; mais mon auteur est familier avec les hommes dans les rangs desquels se trouve le héros, et ses données sont si précises que je n'hésite point à livrer l'histoire à la publicité.

Pendant le règne de la Commune, un Anglais, nommé Bowles, soi-disant journaliste, se présenta à M. Thiers, à Versailles, et lui fit la proposition suivante:

En sa qualité de correspondant de journaux anglais, il avait, lui dit-il, des rapports avec plusieurs des personnages marquants de l'insurrection, et il possédait toute leur confiance.

La Commune était sur le point de démolir l'hôtel de M. Thiers, et elle cherchait un acheteur de confiance pour les trésors littéraires et artistiques qui s'y trouvaient amassés. Sans doute M. Thiers devait tenir à sauver, sinon ces collections, au moins certains papiers et manuscrits. Bowles avait eu l'idée de se présenter comme acheteur et de demander la permission de soumettre à un examen attentif l'inventaire de l'hôtel. On lui accorderait sans hésiter cette permission et M. Thiers n'avait qu'à lui désigner les objets auxquels il attachait le plus de prix. Il ne lui serait pas difficile à lui, Bowles, en faisant son inspection, de fourrer tel ou tel objet dans sa poche, et de le restituer à son légitime propriétaire.

Cette proposition paraissait assez suspecte; mais on ne pouvait pas se montrer alors trop difficile dans le choix des moyens, et l'on ne risquait pas grand'chose, puisque Bowles ne demandait aucun fonds pour son entreprise et que l'hôtel de la place Saint-Georges, avec tout ce qu'il contenait, pouvait être déjà considéré comme perdu. En attendant, on résolut de faire un essai.

On répondit à Bowles que M. Thiers, ou plutôt sa femme et sa belle-sœur désiraient avant tout de sauver quelques papiers de famille qui se trouvaient dans un certain bureau qu'on désigna à l'Anglais, et dont on pouvait lui donner la clef. Muni de cette clef, Bowles se rendit en toute hâte à Paris. Il obtint de Fontaine, directeur des domaines de la Commune, la permission de visiter l'hôtel Thiers dans toutes ses pièces, et il réussit à s'emparer des papiers désirés. Mais, au lieu de les transmettre à leur légitime propriétaire, le misérable les fit parvenir à Londres en lieu sûr. Il se vanta même de ce fait auprès de ses amis de la Commune, et il prit une part si active à l'insurrection que, le 21 mai, il fut fait prisonnier par les troupes victorieuses et emmené à Versailles. Là il réussit, dans la confusion des premiers jours, à s'évader de l'Orangerie avec plusieurs autres prisonniers et à se réfugier dans son pays, avant qu'on sût, à Versailles, quelle espèce de gibier on avait pris. Il y a quelques semaines, ce Bowles eut l'impudence d'annoncer au président de la République qu'il se trouvait,—M. Thiers devait savoir comment,—en possession de papiers qui contenaient des révélations excessivement compromettantes sur les affaires de famille du chef de l'Etat. Il était prêt à se défaire de ces papiers contre une somme suffisante.

Il devait être impossible de trouver dans ces papiers un prétexte à scandale et à calomnie, et l'on pouvait croire que M. Thiers se serait tout simplement moqué de ce *maître chanteur*. Mais il n'en fut pas ainsi, et c'est un fait que le premier secrétaire de l'ambassade de France à Londres, M. Gavard, a eu avec Bowles plusieurs entretiens et a négocié très sérieusement avec lui le rachat des papiers en question.

Ces négociations ont échoué devant les demandes exagérées de Bowles qui a, dit-on, l'intention de les publier à Londres ou à Leipzig.

Bowles prétend que c'est là un légitime butin de guerre, que le gouvernement de Versailles ne peut pas réclamer, puisqu'il a jadis conclu une trêve avec la Commune et lui a, partant, reconnu le caractère belligérant, théorie que le gouvernement anglais a également adoptée, puisqu'il a refusé l'extradition de certains réfugiés de la Commune.

Mon auteur ne peut donner de détails plus explicites sur le contenu des papiers en question, et vous comprenez que je me suis bien gardé d'entrer plus avant dans cette vilaine affaire, parce qu'en pareil cas, le fait seul d'avoir connu la chose peut être compromettant. J'ai su la chose par hasard, et comme elle ne manque pas d'intérêt, j'ai cru devoir la communiquer à vos lecteurs.

ATTENTION!

Grand Déballage!

G. MONIÉ, No. 84 rue Royale, coin Bienville, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir de France, en consignation, une quantité considérable de PARFUMERIES, provenant des meilleures maisons de Paris, telles que: Pinaud, Lubin, Dr. Pierre, etc., etc.

—Aussi—

Peignes, Brosserie, Articles de Toilette, Beau choix de Jumelles de marine et de théâtre. Cheveux de qualité supérieure. Savon de laitue 25 cts à $1 la boîte. L'incomparable Poudre de Riz de St. Just. Un lot de Parapluies sans pareils. Messieurs les Coiffeurs trouveront l'assortiment le plus complet de tout ce dont ils peuvent avoir besoin pour leur industrie.

GROS ET DÉTAIL.

COLD CREAM

RACINE CALIFORNIENNE.

que le COLD CREAM racine

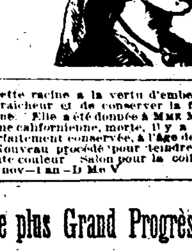

$5,000 à celui qui prouverait ... californienne ne rajeunit pas

Cette racine a la vertu d'embellir, de donner la fraîcheur et de conserver la femme toujours jeune. Elle a été donnée à Mme MONIÉ par une dame californienne, morte, il y a peu de temps, parfaitement conservée, à l'âge de 107 ans. Nouveau procédé pour teindre les cheveux de toute couleur. Salon pour la coiffure des dames.

7 nov—1 an—D Me V

Le plus Grand Progrès du Siècle.

$500,000

TOMBOLA A LOTS D'ARGENT.

$100,000 pour $10 seulement.

En vertu d'une loi spéciale de la Législature, du 16 mars 1871, les Directeurs annoncent le **Troisième Grand Concert** au profit de la **Bibliothèque Publique du Kentucky**. Il aura lieu au "Library Hall", à Louisville, Ky., le

Mardi, 8 Avril 1873.

Les premiers artistes de toutes les parties du pays ont été engagés, et **dix mille cadeaux** représentant la somme d'**un demi-million de piastres** en monnaie courante seront distribués parmi les porteurs de billets.

LISTE DES CADEAUX:

Un Grand Cadeau de	$100,000
Un Grand Cadeau de	50,000
Un Grand Cadeau de	25,000
Un Grand Cadeau de	20,000
Un Grand Cadeau de	10,000
Un Grand Cadeau de	5,000
24 Cadeaux de $1,000	24,000
50 Cadeaux de 500	25,000
80 Cadeaux de 400	32,000
100 Cadeaux de 300	30,000
150 Cadeaux de 200	30,000
590 Cadeaux de 100	59,000
9,000 Cadeaux de 10	90,000
Total, 10,000 Cadeaux, tous au comptant	$500,000

Pour faire face aux frais de ce Concert, il sera émis **cent mille Billets**, mais pas davantage. On en a déjà vendu une grande partie.

PRIX DES BILLETS:

Billet entier, $10; demi-billet, $5; quart de billet, $2.50. Onze billets entiers pour $100. Il ne se fait aucun escompte sur les ordres de moins de $100.

Il n'y a pas de cadeaux plus convenables que des Billets pour ce **Banquet de la Fortune**. Il n'y en a pas qui soient susceptibles de produire des résultats plus satisfaisants.

Le but qu'on se propose en donnant ce **troisième Concert** est d'agrandir et de doter la **Bibliothèque du Kentucky** qui, par la loi qui autorise le Concert donne à son profit, doit être à jamais ouverte à tous les citoyens de chaque Etat. Le Concert sera dirigé de la même manière que les deux premiers. Des détails complets sur le mode de tirage, sur les paiements, et des renseignements qui mettent chacun à même de comprendre le plan se trouvent dans une circulaire qu'on donnera aux personnes qui la demanderont. La direction entière de l'entreprise a été confiée à **l'Hon. Thos. E. Bramlette** (ancien gouverneur du Kentucky), à qui doivent être adressées toutes les communications relatives au Concert.

R. T. DURRETT, Président.

W. N. HALDEMAN, Vice-Président.

JOHN S. CAIN,

Sec. de la Bibliothèque Publique du Ky.

FARMERS' & DROVERS' BANK, Caissier.

Les Billets sont actuellement en Vente. Toutes les demandes d'agences, de circulaires, d'informations, etc., seront l'objet d'une attention immédiate si elles me sont adressées.

THOS. E. BRAMLETTE,

Agent de la Bibliothèque Publique du Kentucky, à Louisville, Ky.

Pour de plus amples renseignements et pour la manière d'obtenir les billets, s'adresser à

B. FRANK MOORE,

Au Bureau du Knickerbocker Life Insurance Company, No 31 rue Carondelet, Nlle Orléans, Lne.

31 janv—2m mar jeud sam

HORTICULTURE FRANÇAISE.

ARBRES FRUITIERS, ROSIERS, VIGNES, PLANTES, ETC.

Sous l'Hôtel St. Charles.

M. PELLORCE a l'honneur d'annoncer à messieurs les amateurs qu'il possède une immense quantité de PLANTES de premier choix et de toute espèce, arrivées par le dernier steamer, en parfaite condition, lesquelles seront vendues à des prix excessivement réduits. 14 janv—2m

HORTICULTURE FRANÇAISE.

Plants, Plants.

Grande exhibition de Plants d'Europe importés directement de France par le dernier steamer, tels que: Camélias Magnolias, Peonias, Azaléas, nouveauté de Roses 1er choix, Bulbes, Oignons, graines de Fleurs, Légumes, Arbres fruitiers, Poiriers, Pommiers, Pêchers, Cerisiers, Pruniers, Abricotiers, Vignes, Fraisiers en arbre, Framboisiers, Perpétuels, Fruit naturel de poire miraculeuse posant trois livres et fructifié dans un bocal de verre dont il ne peut sortir sans casser le vase. Ceci mérite l'attention des amateurs. Ventes à des prix excessivement réduits.

S'adresser au magasin du BON JARDINIER, rue Carondelet, No 1 1/2 près Canal. 25déc—2m

H. BIER,

STOCK BROKER,

No. 33 Carondelet street, back office.

State and City Taxes paid at a liberal discount.

14 juin—1an

SPECTACLES, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE CANONGE.......Directeur

Samedi, 15 Février 1873—Matinée à midi.

LE ROMAN D'UN JEUNE HOMME PAUVRE, comédie en 5 actes.

Samedi soir, à 7 heures—

Les portes s'ouvriront à 6 1/2. On commencera à 7 heures. 14fév—2t

Académie de Musique.

Propriétaire et Directeur........ D. BIDWELL

Vendredi, Samedi à midi et le soir, et Dimanche, 14, 15 et 16 février.

Engagement de l'Actrice Distinguée

Mme D. P. BOWERS,

Secondée par

Mr J. C. McCOLLOM

Et la Troupe Dramatique de l'Académie.

Mme BOWERS paraîtra

Vendredi—

BENEFICE DE Mme D. P. BOWERS.

LADY AUDLEY'S SECRET.

Samedi matin—LOVE'S MASQUERADE.

Samedi soir—LEAH.

Dimanche—LUCRECE BORGIA et KATHERINE ET PETRUCCHIO.

Lundi 17 Février—Le grand drame romantique et historique, écrit expressément pour Mme D. P. Bowers, par B. Wolfe, en 5 actes, intitulé

MARIE-ANTOINETTE, REINE DE FRANCE

14 fév 6t

Théâtre St-Charles.

Propriétaire..............BEN DE BAR

Bénéfice de **M. Joseph Proctor.**

Vendredi soir, 14 Février,

NICK OF THE WOODS.

M. Proctor jouera le rôle de Jibbenaenosay.

Samedi—Matinée.

Lundi—La Troupe Martinetti-Ravel.

Bal annuel du mardi gras, le 25 février 1873. L'ouverture commence à 7 heures et demie. 14fv

Théâtre des Variétés.

Seul locataire...........Lawrence Barrett

CE SOIR (JEUDI), la comédie populaire:

EVERYBODY'S FRIEND,

M. JOHN E. OWENS remplira le rôle du Major De Boots. Le spectacle sera terminé par

FORTY WINKS,

M. Owens dans le rôle de Sproggins.

Vendredi et Samedi, Matinées—

CALEB PLUMMER,

M. Owens, The Old Toy Maker; Miss Jane Rig..., dans le rôle de Dot; Miss Gordon dans celui de Bertha; M. Hamilton dans celui de John M. Ward dans celui de Tackleton.

Samedi soir—PAUL PRY et LIVE INDIAN, M. Owens dans quatre rôles. Il partira de suite pour Mobile. 12 fév—

Théâtre des Variétés.

SAISON DU CARNAVAL.

AIMÉE.

La Reine de l'Opéra-Bouffe Parisien.

Et sa nouvelle Troupe d'Opéra de Paris.

La plus grande qui ait jamais voyagé

Ouverture Lundi Soir, 17 février.

LA GRANDE DUCHESSE.

Mlle AIMÉE dans son rôle (sans rivale) de LA GRANDE DUCHESSE.

Monsieur JUTEAU (pour son premier début dans son rôle à grand succès, de FRITZ.

Monsieur DUCHESNE, le vieux favori, GEN BOUN.

Mlle ROLAND, dans son charmant rôle de WANDA.

Chef d'Orchestre—Mr. VAN GHELE.

MARDI—Le célèbre opéra de Hervé, pour la première fois à la Nouvelle-Orléans,

LE PETIT FAUST.

Mlle AIMÉE dans le rôle de MESTITO.

Premier début de Mlle BONELLI, la jeune et éminente soprano du Bouffe Parisien dans son rôle, à grand succès, de MARGUERITE.

Et M. LECUYER, le célèbre comédien du Bouffe Parisien, dans le rôle de VALENTIN.

MERCREDI—LA GRANDE DUCHESSE.
JEUDI—LA BARBE BLEUE.
VENDREDI—LE PETIT FAUST.
SAMEDI SOIR—LA BARBE BLEUE.
SAMEDI, à midi—LA GRANDE DUCHESSE.

A l'étude—L'opéra le plus nouveau, et qui sera représenté à la Nouvelle-Orléans,

LES CENT VIERGES.

Pièce qui vient de faire une grande sensation à Paris.

La location des sièges pour les six soirées d'avance et pour la matinée, commencera JEUDI, à 10 heures A. M., au bureau du Contrôle seulement.

PRIX D'ENTRÉE—Sièges réservés à l'orchestre, au cercle de l'orchestre et au cercle de balcon, $1 50.

Les loges de personnes de couleur (quarteronnes) $1; cercle de famille, 50 cents. Loges privées $15 à $10.

PRIX POUR LES MATINÉES—Avec sièges réservés, $1.

On recevra aujourd'hui les Souscriptions aux billets de saison. 11 fév

Théâtre St. Charles.

FETE DU MARDI-GRAS.

ET

Le Lundi, 17 février 1873.

La grande combinaison double,

La TROUPE DE PANTOMIMES

MARTINETTI-RAVEL

Et le Ballet-Banquet de Van Hampme,

ATTENDEZ-VOUS AUX PLUS BÉJOUISSANTS DES SPECTACLES.

Capt. Geo. T. Shaw, ...Directeur.

9 fév 6t

Le Grand Musée d'Anatomie,

Au No 40 de rue St-Charles.

EST ouvert tous les jours, pour les messieurs seulement. Une LECTURE sur la faiblesse nerveuse, etc., vient d'être publiée, elle s'adresse aux jeunes gens. On l'envoie franc de port, le prix en est de 25 cents. S'adresser au Secrétaire du Musée d'Anatomie, No 40 de la rue St-Charles, Nlle Orléans. 7déc—1an

MADAME ALABAU,

91 CONTI .... CONTI 91

Champion Costume Store of America,

VIENT de recevoir 5,000 Costumes et Dominos brodés en lamme pour dames et messieurs, tels que:

Rois, Princes, Ducs, Comtés, Marquis, Pages, Barons, Reines, Princesses, etc., etc.

—AINSI QUE—

25 Armures, Coqs, Moutres, Démons, Singes, Ours, le Grand Lucifer avec sa suite.

Rappelez-vous que c'est Mme Alabau qui a fourni les Costumes du "BOEUF GRAS" et des Ménestrels, le Mardi Gras passé.

Costumes faits sur commande et loués à des prix très réduits.

Ne vous trompez pas de magasin.

91 ...... Rue Conti 91

1er déc au 19 mars—

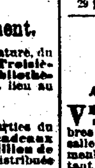

TOUX. RHUMES. ASTHME.

Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du

Baume aux Navets Indiens,

Préparé et à vendre par

R. LAPLACE, Pharmacien,

23 et 25 Champs-Elysées. Prix du flacon, $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies.

29 janv—1m t l d

MEUBLES.

D. Kelham & Co.,

Aux Nos. 36 et 38 de la rue Royale,

VENDENT, en ce moment, tous leur grand stock, qui se compose de meubles de chambres à coucher, meubles de salons et meubles de salle à manger, en bois de rosé, acajou et noyer; meubles ordinaires de toute espèce au prix coûtant,—pour cause de changement de commerce.

6 déc—3m

MME BONOMO, au No. 80 de la rue St-Philippe, entre les rues Bourbon et Dauphine, se recommande comme médecin pour toutes les maladies des femmes et comme sage-femme. Elle promet la guérison de toutes les maladies provenant du sang, telles que maux de pieds et enflure des jambes; des brûlures occasionnées par l'huile de charbon; des rhumatismes, des maladies de la matrice; de la dentition; etc. Chambres pour dames sur le point d'accoucher. Bon traitement et prix modérés. Consultations, tous les jours, de 1 à 4 heures. 1nov—1an

RESTAURANT VICTOR,

185.............RUE CANAL...............185

Entre Dauphine et Bourgogne.

A partir du 1er Février:

Diners à $1 25.

Potage, quatre plats au choix.

Dessert, Café, une demi bouteille de vin.

Déjeuners à 75 cts.

Trois plats au choix, Dessert.

Café au Lait, ou demi bouteille de vin.

Comme par le passé les personnes qui le désireront pourront se faire servir à la carte, à des prix relativement minimes.

Seront comptés extra:

Bécasses de nuit, Papabots, Perdreaux, Choux-fleurs, Asperges, Truffes, Poulets, Pompanos.

On prend des pensionnaires au mois et à la semaine.

Salons particuliers.

Vu la modicité des prix, toutes les consommations seront payables comptant. 2 jan—3m

E. DECHAMPS,

No. 20, de la rue St-Louis, Nlle.-Orléans.

—Importateur de—

EAUX-DE-VIE et VINS français.

CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSH, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS.

LIQUEURS DU PAYS, &c.

Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente du CELEBRE AMER DES PYRÉNÉES.

31 janv—1an t12j

COBB, DOLHONDE & CO.,

COIN WALNUT ET THIRD, St. Louis, Mo.

COBB, DOLHONDE & CO.,

Au No. 90 de la rue des Magasins, Nlle-Orléans, La.,

NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES.

PROVISIONS, Farines, Whiskies, Café, Sucre, Toile d'emballage, Grains, Laine, Peaux.

Ils sollicitent les ordres et les consignations et font des avances sur les produits de l'Ouest et du Sud expédiés à leur adresse ou à celle de leurs amis de la Nlle-Orléans, de New York et de Liverpool. 20 déc—3m

Fred'k Wm. Luttgen,

(Autrefois de la maison Wm. S. Toole & Co.)

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES.

129.............Church street..............129

NEW YORK.

SOLLICITE des consignations et offre ses services pour l'achat de TAPIS LAINES, MARCHANDISES SECHES et de toutes marchandises en général.

Références: MM. Aug. Belmont & Co, banquiers, 19 et 21 Nassau st., New York; MM. Koller & Thébaud, 61 Broadway, New York; M. Charles Kapensa et G. P. Blanchard, Nlle-Orléans.

21 janv—1m—mar jeu sam

DIVERS.

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nlle Orléans, 10 février 1873.—A une élection qui a eu lieu le 3 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs de cette banque pour l'année—

A. Chiapella,	P. Forstall,
R. Brugier,	E. L. Carrière,
Jno G. Gaines,	T. B. Miller,
D. A. Chaffraix.	

Et, aujourd'hui, à une réunion des directeurs, M. JNO G. GAINES a été réélu Président, à l'unanimité.

J. L. DELERY, Caissier.

11 fév—12f

Bureaux de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans—au coin des rues White et Bayou, Nouvelle-Orléans, le 10 février 1873.—A l'élection annuelle de cette compagnie tenue le 3 du courant, les messieurs dont les noms suivent, ont été nommés directeurs pour l'année:

James Dealan,	J. Plaisant,
Emile Gamet,	J. Neuhauser,
Henry Gardes,	Eugène Thurin,
Paul Emile Théard.	

Et, à une réunion des Directeurs tenue ce jour, M. J. PLAISANT a été unanimement réélu président de la compagnie, et M. P. Tisné Jr., secrétaire.

P. TISNÉ JR., Secrétaire.

11 fév—6f

Compagnie Home d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Bureaux, No. 73 de la rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 4 février 1873.—A l'élection annuelle des Directeurs de la Compagnie Home d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, les officiers dont les noms suivent ont été élus pour l'année.

ALEX. BROTHER, Président,
WM. M. PERKINS, Vice-Président,
A. W. HUNTER, Secrétaire.

6fév—1m. A. W. HUNTER, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane, No 120 rue Commune.—Une élection de Directeurs, devant servir, pendant une année, à partir du second lundi d'avril prochain, aura lieu au bureau de la Compagnie LUNDI 17 février, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. P. ROUX, Secrétaire.

2 fév—au 17

Banque Nationale de l'Union, de la Nlle Orléans.—Nlle Orléans, 28 janvier 1873.—Le 20 du courant, à une élection de Directeurs, les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour un an—

CARL KOHN,	M. M. SIMPSON,
JOHN PHELPS,	B. M. BOND,
VICTOR MEYER,	WM. HARTWELL,
LEON GODCHAUX,	JOS. BOWLING,
W. B. KRUMBHAAR,	N. D. WALLACE,
DAVID SALOMON,	ARTHUR KOHN,
E. F. LAVILLEBEUVRE;	

Et, le 27 du courant, à une réunion des Directeurs, M. CARL KOHN a été réélu président, à l'unanimité, et Mr. M. M. SIMPSON, vice-président.

JAS. CHALARON, Caissier.

29janv—15f.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Delta—Coin des rues Commune et Carondelet.—Nouvelle-Orléans, 28 janvier 1873—Conformément à une résolution du Conseil des Directeurs à sa séance du 20 août 1872, les souscripteurs au fonds capital de cette Compagnie sont par les présentes notifiés d'avoir à payer le 1er mars 1873 à la cinquième assessment de dix pour cent.

Par ordre,

L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

29janv—au1mars.

Compagnie de Pontre et de Mines de Calcasieu—15 janvier 1874—A l'élection annuelle de douze Directeurs, laquelle a eu lieu le lundi, 13 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année—

C. Roselius,	A. M. Fortier,
M. Musson,	R. Ganucheau,
S. H. Kennedy,	T. H. Hunt,
Paul Fourchy,	Hy. Peychaud,
A. C. Hutchison,	W. B. Kounts,
C. G. de l'Isle,	Théo. Hellman.

Le 17 du courant, à une élection des Directeurs, le colonel T. H. HUNT a été élu président à l'unanimité, et M. V. A. BÉLAUME, secrétaire.

V. A. BÉLAUME, Secrétaire.

15 janv—1m

Banque Nationale de l'Etat, de la Nlle-Orléans.—Nlle Orléans, 21 janvier 1873. Le 21 du courant, à l'élection annuelle des actionnaires de cette banque, les messieurs dont les noms suivent ont été nommés directeurs pour l'année—

Saml. H. Kennedy,	E. Rigney,
S. Friedlander,	Chas. E. Slayback,
Jos. Dunbar,	W. T. Blakemore,
Alfred Moulton,	Harmon Doane,
	W. O. Vincent.

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. Saml H. Kennedy a été réélu président à l'unanimité, et M. E. Rigney, vice président.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

24 janv—1m

Compagnie du Chemin de Fer Central de l'Illinois.—Connaissement pour tous les points, par la voie de Caïro, AUX TAUX LES PLUS MODIQUES sur des bateaux de premier ordre partant tous les soirs, à cinq heures. Aucune détention à cause de la glace ou des basses eaux.

JAMES T. TUCKER, Agent Général,

24 janv—1m. Au No 26 de la rue Carondelet.

New-Orleans National Banking Association—Nouvelle Orléans, 16 janvier 1873—A une élection qui a eu lieu le 13 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs:

Charles Cavaroc,	C. De Ruyter,
E. F. Mioton,	Léon Haas Jr.
J. Aldigé,	A. Verbeck,
E. K. Converse,	Theo. Lanaux,
S. Cambon,	A. A. Mouton,
P. S. Wiltz,	John Roche,

Et, aujourd'hui, à l'assemblée régulière, M. CHARLES CAVAROC a été réélu Président à l'unanimité.

17 janv—1m HENRY BLACHE, Caissier.

The Freedman's Savings & Trust Co.

CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE.

Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.

SUCCURSALE DE LA NLLE-ORLEANS

No 182 Rue du Canal,

ENCOIGNURE DRYADES.

HEURES DE BANQUE:

De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Ouverte les samedis soir, pour recevoir des dépôts, de 6 à 8 heures.

L'intérêt alloué est de six pour cent.

C. D. STURDEVANT, A. FAILLET, Caissier. Assist. Caissier.

On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque. 5 janv

Manufacture de Corsets et de Malakoffs.

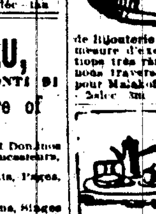

Mme BOUMARD,

170, rue du Canal,

informe les dames, en nombreuse clientèle et le public qu'elle est de retour de son voyage de France d'où elle a rapporté un choix élégant et d'une fraîcheur qui font l'admiration des personnes qui les ont vus.

Mme BOUMARD a un splendide assortiment de Corsets, de Malakoffs, de Tournures, de Jupes, de bijouterie et d'articles de fantaisie, elle est en mesure d'exécuter promptement et à des prix très raisonnables, en raison de la bonne qualité, les commandes que l'on voudra bien lui confier. Pour Malakoffs, qu'on voudra bien lui confier.

3déc—6m

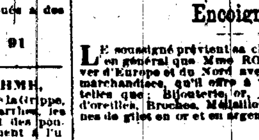

Rue de Chartres, 139,

Encoignure Toulouse.

LE soussigné prévient sa clientèle et le public en général que Mme ROUYER vient d'arriver d'Europe et du Nord avec un assortiment de marchandises, qu'il offre à 25 pour cent de réduction, telles que: Bijouterie, or, Bracelets, Boucles d'oreilles, Broches, Médaillons, Montres, Chaînes de gilet en or et en argent.

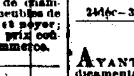

Grand choix de Lunettes et Pince-nez, or, argent, écaille, acier—Pose et change les verres.

Pendules françaises bronzées et dorées.

Orfèvrerie et argenterie pur et en plaqué pour hôtels, restaurants et cafés. Réargenture de vieille orfèvrerie, de vieux couverts, etc. Spécialité pour les couverts alfénide. Le tout garanti.

Le public est prié de venir examiner mon magasin avant que d'acheter ailleurs.

Réparations de montres, pendules, bijouterie, lunettes, etc.

Achat de vieil or et vieil argent.

C. ROUYER.

24déc—3m DMaJ

Avis.

AYANT vendu tout mon stock de Drogues, Médicaments (brevetés et autres), Produits chimiques, etc., No 9 Chartres à M. Auguste Carrouche, je prends la liberté de le recommander à mes amis et clients, et je sollicite en sa faveur l'appui et le patronage qu'ils m'ont toujours si libéralement accordé depuis quarante ans.

F. P. DUCONGÉ.

Toutes les réclamations qu'on pourrait avoir contre moi doivent être présentées immédiatement.

Nlle-Orléans, 21 janvier 1873.

Le soussigné, en signalant l'avis ci-dessus au public, prend la liberté d'offrir ses services aux amis et aux clients de la maison. Il fera tous ses efforts pour assurer le maintien de leur patronage à l'ancienne pharmacie No 29 rue de Chartres.

N. A. CARROUCHE.

25 janvier 1873. 26 jan—1er d mer v

Avis.

PERDU UN CHECK certifié sur la Banque Nationale Mutuelle, daté du 16 janvier 1873, à l'ordre de montants dus ou au porteur, pour la somme de $1676 34 dont le payement a été arrêté. Celui qui l'a trouvé est prié de le remettre à QUEYROUZE & BOIS, Encoignure Bienville et Vieille Levée.

22janv—1m

Il était attendu depuis longtemps—il est arrivé.

LE MICROSCOPE UNIVERSEL.—C'est le meilleur, le plus économique, le plus utile des microscopes pour examiner les fleurs, les insectes, les atomes, pour reconnaître l'argent contrefait et découvrir les merveilles du monde microscopique.

Il est à l'usage des médecins, des professeurs, des étudiants et des familles. On n'a pas besoin d'ajuster le foyer, ce qui permet à tout le monde de s'en servir. D'autres microscopes, qui n'ont pas plus de force, coûtent $3.00 pièce et davantage et il est difficile d'en comprendre le mécanisme que les hommes de science seuls peuvent l'employer.

On est toujours satisfait du Microscope Universel. Moyennant $1,00, l'acheteur en reçoit un, par la poste. Demande d'agents partout. S'adresser à

D. L. STAPLES & CO., Allen, Michigan.

19 oct—4 m

Bureaux de la Succursale en Louisiane

DE LA COMPAGNIE

MOUND CITY

D'Assurance Mutuelle de la Vie,

A ST-LOUIS, MISSOURI.

Officiers:

JAMES B. EADS, Président.
A. M. BRITTON, Vice-Président.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
C. G. M. HATTON, Agent général.

SUCCURSALE DE LA LOUISIANE

Agence, No 23 de la rue Carondelet, Nlle Orléans.

OFFICIERS;

F. H. HATCH, Président.
R. T. MERRICK, Vice-Président.
E. B. SIMMES, Sec. et Agent d Etat.

MÉDECINS SURVEILLANTS.

M. FOLWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M. D.

DIRECTEURS;

R. T. Merrick,	C. H. Mosher,
James Jackson,	Robert Hare,
J. A. Wilts,	Thos. Fitzwilliam,
F. A. Hatch,	Octave Voorhies,
E. B. Simmes.	

Cette Compagnie émet toute espèce de polices d'Assurance de la vie.

ALBIN ROCHEREAU, WILLIAM T. KEFF, — CHARLES T. DUGAZON — PIERRE CRABITES, ERNEST MERILH.

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS OF

Wines, Brandies, Sardines, &c.,

8 SOUTH WILLIAM ST., NEW YORK. — 16 & 18 ST. LOUIS ST. NEW ORLEANS.

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES

—ET—

IMPORTATEURS,

Nos. 23 ET 25, RUE BIENVILLE,

SEULS AGENTS DE

CHAS. FARRE, REIMS: VINS DE CHAMPAGNE SILLERY ET CABINET.

J. S CLERC & CO.—BORDEAUX: Grande Vins CHATEAU PAPE CLEMENT.

A. DE LUZE & FILS—BORDEAUX: Grande Vins Rouges du Médoc et Châteaux

COGNAC.

CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS COMPANY—Cognac.
HENRY SUTTON —"—
GOLDENBURG —"—
GAUTIER FRÈRES —"—
LARRONDE FRÈRES —"—
CASTILLON 1818 —"—
ALEX. SEIGNETTE La Rochelle.

GENIÈVRE.

Imperial Eagle—J. A. J. NOLET SCHIEDAM.
La Cloche—VAN DEN BERG & CO.
Porto et Sherry de PAUL EMILE THOMAS & B. REID.
Vins Rouges et Blancs en barriques, demi-barriques et caisses.
Sardines à l'huile, Conserves, etc., etc.

22 déc.

VENTES JUDICIAIRES.

Par AUGUSTE MARREC vs JOHN MANUEL.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 4,168—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, huit de mars 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit.

Un terrain situé au nouveau faubourg Marigny, en cette ville, Troisième District, dans l'îlet numéro trente-trois, compris entre les rues Urquhart, Bagatelle, Moral et St-Antoine, désigné par le numéro seize suivant plan de Joseph Pilié, arpenteur, le 27 avril 1836, déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, notaire public en cette ville, sous le No. ..., au Livre de Plans No ...

Le dit terrain ayant, mesure américaine, vingt-sept pieds de face à la rue Moral, sur une profondeur de cent soixante pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Dominique Lamata, suivant acte au rapport de Félix Percy, ci-devant notaire public, en date du 4 décembre 1868.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions,—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

5 fév—5,14,23—1,5 mars

ANTOINE DEGRUCH vs. FREDERIC BARTHELEMY.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 4,257.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, quinze de mars 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit.

Deux terrains situés derrière cette ville, désignés sur un plan dressé le 13 d'avril 1836, par J. A. Bourgerol, ainsi voyer de l'ancienne Municipalité No Un, et déposé en l'étude de L. Hermann, ci-devant notaire public en cette ville, par les numéros dix et sept de l'îlet numéro Six, compris entre les rues de l'Esplanade, Kerlerec, Robertson et Claiborne, et mesurant, mesure américaine, savoir, le No. 10, ... pieds de face à la rue Claiborne, quatre pouces de face à la rue Claiborne ... quatre vingt deux pieds dix pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du No Cinq ... quatre pouces de profondeur sur la ligne ...

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la veuve Marie M. Matron, suivant acte au rapport de Oscar Leroux, notaire public en cette ville, en date du 22 janvier 1871.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

11 fév—11,20—mai 1,5,15

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DES MARCHANDS Vs. RICHARD HERRICK.

SIXIEME COUR DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No. 3... En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, quinze de mars 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit.

Une certaine portion de terre avec ses améliorations situées au faubourg Plaisance, dans le dixième District de cette ville, contenue entre les rues St-Charles, Apollo, Delachaise et l'avenue Louisiane, mesurant vingt-trois pieds de face à la rue St-Charles, ... six pouces sur la rue Delachaise, quatre-vingt-treize pieds de face à la rue Apollo et trois cent vingt-trois pieds de profondeur sur l'avenue Louisiane.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de David George Coste, suivant acte au rapport de A. Ferrier, notaire public en cette ville, en date du 3 avril 1871.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

11 fév—11,20fév 1,5,15mars

Louis Ballés vs. John Beban Howard.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. ...—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, dix huit de février 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit.

Un terrain ou portion de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Florida, et les rues St. Pierre, Robertson et Claiborne, et désigné par la lettre B d'après un croquis fait par J. A. D'Hémécourt, député-voyer, le 2 octobre 1866, et annexé à un acte au rapport de A. K. Bienvenu, notaire public en cette ville, en date du 8 octobre de la même année.

Le dit portion de terre ayant, mesure américaine, soixante-quatre pieds un pouce deux lignes de face à la Promenade Florida, soixante-treize pieds deux pouces trois lignes de profondeur du côté de la rue Robertson, et soixante-quinze pieds cent pouces six lignes de profondeur sur la ligne à l'opposite, et soixante-quatre pieds six pouces de largeur derrière. La dite portion de terre fait partie des terrains désignés par les Nos. un et deux dans l'îlet soixante-sept, suivant plan dressé par Sarigt, ci-devant voyer, le 8 de mars 1867 et déposé dans le No. cinq au Livre de plans N° 5 de L. T. Caire, ci-devant notaire public en cette ville.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Charles Lewis par acte au rapport de dit notaire Bienvenu, en date du 2 décembre 1869.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

19janv—19,28,6,12,18fév

TO ALL WHOM IT MAY CONCERN:

IN THE MATTER OF THE BOARD OF ADministrators praying for recognition of mortgage and recovery of assessments in the Fourth Drainage District.

Superior District Court for the Parish of Orleans. No. 30.

ON MOTION OF GEORGE S. LACEY, Attorney, it is ordered that all persons whom it may concern show cause, within thirty days from the first publication of this order, if any they have, why the assessment roll of the property lying within the Fourth Drainage District of the city of New Orleans comprised within the following limits, viz: Commencing on the left bank of the river Mississippi, at the point of intersection with Lafayette Avenue; thence continuing down the said river to the point of intersection with Fisherman's Canal; thence running back from the said river, a distance of 9,320 feet or thereabouts to Bayou Bienvenu and Florida Walk; thence continuing along Florida Walk for a distance of 16,914 feet or thereabouts, so as to connect, through a curved line of 250 feet additional, with Lafayette and People's Avenue, at a point distant from the Mississippi river of 9,680 feet or thereabouts, and thence along Lafayette Avenue to the place of beginning, should not be approved and homologated, and judgment of the Court be rendered in manner and form as prayed for in the petition on file.

Done at New Orleans, February 10, A. D. 1873.

JACOB HAWKINS, Judge.

A true copy.

O. M. TENNISON, Deputy Clerk.

Dans l'affaire du Bureau des Administrateurs demandant une reconnaissance d'hypothèque et le recouvrement d'assessments dans le quatrième district de desséchement.

Cour Supérieure de la Paroisse d'Orléans. No 30.

SUR motion de Geo S. Lacey, avocat,—Il est ordonné que toutes les personnes que cela concerne fassent connaître, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet ordre, les raisons—si elles en ont—pour lesquelles le tableau d'assessment des propriétés situées dans les limites du quatrième district de desséchement de la ville de la Nouvelle-Orléans, lesquelles limites sont comme suit: Commençant sur la rive gauche du fleuve Mississipi, au point d'intersection avec l'Avenue de Lafayette; de là, descendant le dit fleuve jusqu'au point d'intersection avec le canal des Pêcheurs; de là, s'étendant, dans le fond, environ 9320 pieds jusqu'au Bayou Bienvenu et la Promenade Floride; de là, longeant la Promenade Floride, jusqu'à une distance d'environ 16,914 pieds, de manière à se relier, par une ligne courbe de 250 pieds de plus, avec l'Avenue de Lafayette et l'Avenue du Peuple, à un point distant du Mississipi de 9680 pieds du fleuve; de là, le long de l'Avenue Lafayette jusqu'au point de commencement,—ne seraient pas approuvé et homologué, et les raisons pour lesquelles le jugement de la Cour ne serait pas rendu de la manière et dans la forme demandée dans la pétition.

Fait Nouvelle-Orléans, 10 février 1873.

(Signé) JACOB HAWKINS, Juge.

Pour copie conforme,

O. M. TENNISON, Député-Greffier.

11 fév—1m Ma3

Estate of William Von Phul & Frank Von Phul, individually & as partners of Von Phul Brothers.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE.—New Orleans, January 30th, 1873.—This is to give notice that a WARRANT IN BANKRUPTCY has been issued out of the District Court of the United States for the District of Louisiana, against the estate of Von Phul Brothers, of New Orleans, in the Parish of Orleans, State of Louisiana, adjudged a Bankrupt, upon Creditors petition: That the payment of any debts, and the delivery of any property belonging to said Bankrupt, to them, or for their use, and the transfer of any property by them are forbidden by law: That a meeting of the creditors of said Bankrupt, to prove their debts, and choose one or more Assignees of their estate, will be held at a Court of Bankruptcy, to be holden on the 11th day of March, A. D. 1873, at 11 o'clock, A. M., at No 21 Exchange Place, New Orleans, before D. Augustin, Register.

S. B. PACKARD, United States Marshal.

feb 4—marsd11

VENTES A L'ENCAN.

PAR EUGENE TOURNE

Actions. Actions.

Succession de Alexandre Lazare Basset, No. 35,260.

PAR EUGENE TOURNE—JEUDI, 27 février 1873, à midi, au Merchants & Auctioneers Exchange, rue Royale, entre Canal et Douane, il sera vendu, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans en date du 13 février 1873, pour compte de la dite succession—

425 Actions de $100 chaque, du Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company.

5 Actions de $100 chaque, du Hope Insurance Company.

5 Actions de $100 chaque, du New Orleans Mutual Insurance Association.

5 Actions de $100 chaque, du Bienville Oil Works Company.

1 Action de $ 50, du Factors & Traders Insurance Company.

193 Actions de $100 chaque, du Importers Bonded Warehouse. En pledge au New Orleans National Banking Association.

2 Actions de $50 chaque, du Mechanics & Agricultural Fair Association of Louisiana.

5 Actions de $50 chaque, du St. Louis Hotel Association.

118 Actions de $100 chaque, du Barbarian Gas Light Company.

20 Actions du Mississippi Valley Levee Company.

4 Reçus de $100 chaque, donnant droit à une action de $1,000 du Louisiana Cotton Manufactory.

200 Actions de $100 chaque, du New Orleans & Ship Island Canal Company.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 14 fév—14, 19, 23, 26, 27

Vente par Catalogue de 2008 caisses Vitres Françaises.

PAR EUGENE TOURNE,—JEUDI, 20 février, 1873, à 11 heures A. M., au magasin de l'importateur, M. W. H. Vredenburgh, No. 28 rue Peters, il sera vendu—

2008 caisses VITRES Françaises, dimensions assorties.

Conditions et détails, suivant CATALOGUE.

13 fév—

PAR E. ROGER & CO

Vente pour clore des consignations.

450 caisses bottes, souliers et brodequins.

PAR E. ROGER & CO—H. SAMORY, Encanteur—SAMEDI, le 15 février 1873, à 10 heures du matin, il sera vendu, à leur salle d'encan, Nos. 45 et 47, rue Decatur, (anciennement Vieille Levée)

450 caisses bottes, souliers et brodequins, Comprenant un bel assortiment qui sera vendu sans réserve, pour clore des consignations.

Conditions à la vente. 13fév—

PAR D. E. MORPHY.

VENTE CONTINUÉE.

Grande Vente de Quincaillerie, à crédit.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu, VENDREDI, 14 février 1873, à 10 heures du matin, aux magasins Nos 74 et 76 de la rue Tchoupitoulas,

Un grand choix de quincaillerie et coutellerie, étrangères et américaines, sellerie et fer.

Conditions, libérales à la vente. 13 fév

ESTATE OF WILLIAM W. WILSON.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE.—New Orleans, January 30th 1873. This is to give notice that a warrant in bankruptcy has been issued out of the District Court of the United States for the District of Louisiana, against the estate of WILLIAM W. WILSON, of New Orleans, in the Parish of Orleans, State of Louisiana, adjudged a Bankrupt, upon his own petition: That the payment of any debts, and the delivery of any property belonging to said Bankrupt, to him, or for his use, and the transfer of any property by him are forbidden by law: That a meeting of the creditors of said Bankrupt, to prove their debts and choose one or more Assignees of his estate, will be held at a Court of Bankruptcy, to be holden on the 21st day of February, A. D. 1873, at 12 o'clock, M., at No. 21 Exchange Place, New Orleans, before D. Augustin, register.

S. B. PACKARD, United States Marshal.

febs 4, 21

Compagnie d'Assurance

LA SALAMANDRE.

Bureau No. 25 rue Royale.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie présente l'Etat de ses affaires:

Montant des primes reçues pendant l'année finissant le 31 décembre 1872		$ 45,417 3
A ajouter:		
Primes sur risques non expirées de 1871		6,923 7
		$ 52,340 65
En moins:		
Primes non expirées	$ 9,373 34	
Primes remboursées	1,046 19	
		10,422 45
Montant net des primes reçues		$ 41,921 22
Pertes éprouvées pendant l'année	$ 11,438 64	
Réassurances	2,140 74	
Réduction	2,521 05	
		26,100 4
		$ 25,680 93
Taxes, Licences, Frais généraux et Compagnie des Assureurs, même les intérêts		16,537 4
Net profit		$ 9,132 92
ACTIF:		
Billets d'actions	$222,186 15	
Primes en voie de collection	3,202 00	
Prêts et billets escomptés	2,985 95	
Mobilier, installations, etc.	3,409 00	
Montant placé en diverses actions	3,300 00	
En caisse	15,605 61	
	$254,773 73	

Le tableau qui précède est une copie faite sur les livres de la Compagnie.

CHAS. ROMAN, Président.

JULES LE MORE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Affirmé sous serment et signé par devant moi, ce treizième jour de janvier 1873.

M. T. DUCROS, Notaire pub'ic.

Le Bureau des Directeurs a résolu de payer 10 pour cent d'intérêt annuel sur le capital payé, à partir de lundi 17 février 1873.

Il a de plus déclaré les dividendes suivants: Quatre pour cent sur le capital payé, Seize pour cent sur les primes nettes, lesquels dividendes seront placés au crédit des actions, à partir du 17 février 1873.

—DIRECTEURS.—

Chs. Roman,	Felix Grima,
James Wood,	J. A. Fernandez,
Placide Forstall,	Charles Lafitte
T. Bailly-Blanchard, Jr,	Emile Dupré,
Christian Roselius,	Clément Milhaudon,
François Gueydan,	G. de Feriet,
Felix Limet,	P. A. Gonzales
Jules Aldigé,	Louis Mathé,
W. J. Behan,	S. W. Homan,
A. D. Voisin,	P. Poutz.

A une réunion des Directeurs tenue le 11 courant, monsieur CHS. ROMAN a été réélu Président à l'unanimité.

JULES LE MORE, Secrétaire.

14 jan—dim3m

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 9 Février 1873.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées. Pour les lettres locales ou des Etats-Unis, voir les journaux anglais.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 9 A 11½ HEURES A. M.

B	G
Bianchi L	Gonzalez Vicente
Blum Sarrah	K
Barcelo Basilio	Koch Pierre
C	L
Cuillé Manuel	Lauverjat Joseph
Caruana Guiseppe	Levêque Carlos
Clementi Carlos	Léon Ernest
Carti Luigi	Lajet Jules
D	O
Dumas François	Onorato Benedetto
Didier Gustave	P
Dumas Mr.	Pinta Gustavo
Duces Raymond	Perrotte Rosalie
Dubouché Claude	R
F	Ranhalta Antonio
Fulcon Julien	S
Francesia F	Sibire Nicole
Ferreira Manuel	Spallo Felipe

LISTE DES LETTRES DES DAMES Restant au bureau de la Poste.

C	G
Castillon Mme	Granger Amélie Mme
D	L
De Ayala Jos. Ponet Mme	La Rosa Giovanna
Durand Mme (née Castagnet)	Lemanié Mme vve
Dutient Mme	Legrand Marie Mlle
	N
	Nuno Mercedes Mme

CHAS. W. LOWELL, Maître de Poste.

Nouvelle-Orléans, 9 février 1873.

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS STERN & BROS

500 caisses de Bottes, Souliers et Brodequins,

Reçus, par les derniers steamers, directement des manufactures et qui seront vendues sans limite ou réserve.

PAR LOUIS STERN & BROS.—M. Stern, Encanteur.—Il sera vendu, VENDREDI, 14 février 1873, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 10 de la rue de Chartres—sans limite ou réserve—

500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

Formant un bel assortiment qui convient au commerce de la ville et à celui de la campagne.

Conditions—à la vente. 14fév

PAR GABRIEL LEAUMONT

100 douzaines Chemises avariées, Habillements, Articles de Toilette, Chapeaux, etc., etc.

PAR GABRIEL LEAUMONT.—Salle d'encan, 20 rue de Chartres—VENDREDI, 14 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

100 douzaines chemises blanches et en couleur avariées.

AUSSI

Habillements, articles de toilette et chapeaux. Conditions, comptant. 14fév

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

PREMIERE GRANDE VENTE DE LA SAISON,

A DIX ANS DE CRÉDIT,

POUR LE COMPTE DE PROPRIÉTAIRES ABSENTS.

Maisons basses, Maisons à étage et Maisons à trois étages, en bois et en briques.

UN ILET DE BATTURE DE PRIX, près du "Grain Elevator", avantageusement situé pour des établissements de commerce et d'industries exigeant une façade sur le fleuve.

L'ANCIEN EMPLACEMENT DU "STOCK LANDING", comprenant deux îlets entiers sur les rues Water, Tchoupitoulas, Chippewa et faisant face à l'Avenue de la Louisiane.

LA RANGÉE DE MAISONS BASSES, EN BRIQUES, solidement bâties, sur l'Avenue de la Louisiane, entre les rues Chippewa et Jersey.

SOIXANTE-DIX-HUIT TERRAINS DE CHOIX, POUR BATIR, comprenant les quatre îlets bornés par les rues Magasins, Constance, Laurel, Antonine, Amélie et Foucher,—avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus. Immédiatement en face d'un des plus florissants faubourgs de la ville et des belles résidences de MM. Wiltz, Peyton, Forstall, Rice Brothers, Godwin et d'autres, et

QUATRE ILETS DE TERRE situés le long des rues Delachaise, Foucher, Amélie, St Denis et St. Patrick; d'autres très bons terrains pour bâtir.

Le tout sans réserve, un cinquième comptant, le reste à dix ans de crédit, en billets ne portant que six pour cent d'intérêt l'an.

Toutes ces propriétés sont vendues libres de taxes, excepté de celles de l'année courante et les titres sont des meilleurs de l'Etat.

PAR C. E. GIRARDEY & CO. Encanteurs—Bureaux, No 27 de l'Exchange Place—SAMEDI, 1er mars 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique pour le compte de propriétaires absents, les propriétés de très grand prix, ci-après décrites, savoir:

Dans le Deuxième District.

1. LE MAGASIN ET MAISON, en briques et à étage, formant l'angle des rues Royale et Quartier, dans l'îlet compris entre les rues Royale, Bourbon, Quartier et Hôpital. Le terrain a environ 34 pieds de face à la rue du Quartier, sur 36 pieds 3 pouces de large dans le fond et environ 35 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur et face à la rue Royale. La partie inférieure de cette propriété est une grocerie, avantageusement située pour ... cette grocerie, ... le magasin est fini et ... de la façade et galerie derrière; une cuisine détachée, en briques et à étage.

Dans le Sixième District.

2. LA MAISON DE RÉSIDENCE, à deux étages, construite en bois, dans l'îlet borné par les rues Tremé, Marais, Douane et Bienville. Le terrain mesure 31 pieds ... pouces de face à la rue Tremé, sur 120 pieds 10 pouces de profondeur. Les bâtisses ont été endommagées par le dernier incendie et comprennent, avec la construction sur l'allée, environ 6 chambres, vestibules et cabinets convenablement disposés. Cette propriété a toujours joui de bons locataires.

3. SIX TERRAINS situés dans l'îlet compris entre les rues Douane, Bienville, l'Avenue Hagan et la rue Rendon. Ils sont désignés par les Nos 1 à 6 inclusivement, et forment l'angle des rues Douane et Rendon. Pour les dimensions, voir les plans à la vente.

Dans le Sixième District.

4. L'ILET DE BATTURE, de très grand prix, compris entre le fleuve Mississippi, la rue Water, l'Avenue de la Louisiane et la rue Delachaise, ayant environ 340 pieds de face à la rue Water,—avec tous les droits d'accroissements futurs, ayant face à l'Avenue de la Louisiane et à la rue Delachaise jusqu'au fleuve. Il jouit de tous privilèges de batture qui conviennent aussi pour l'établissement d'entrepôts ou tout établissement qui exige une façade sur le fleuve. Il est à proximité du grand élévateur. Les rues ont été pavées en pierres. La rue Water et l'Avenue de la Louisiane.

5. LE MAGNIFIQUE ILET DE TERRE touchant immédiatement à la batture, compris entre les rues Tchoupitoulas, Water, l'Avenue de la Louisiane et la rue Delachaise. Il est divisé en dix terrains désignés par les Nos 1 à 10 inclusivement. Le terrain No 10 forme l'angle de l'Avenue de la Louisiane et des rues Tchoupitoulas et Water. Le terrain No 1 forme l'angle des rues Tchoupitoulas, Water et Delachaise. Pour les dimensions, voir le plan à la vente.

6. LE MAGNIFIQUE ILET DE TERRE touchant immédiatement à celui qui est ci-dessus, compris entre les rues Tchoupitoulas, Chippewa, l'Avenue de la Louisiane et la rue Delachaise, divisé en douze terrains. Le terrain No 1 forme l'angle des rues Tchoupitoulas, Delachaise et Chippewa. Le terrain No 9 forme l'angle de l'Avenue de la Louisiane et de la rue Tchoupitoulas. Le terrain No. 12 forme l'angle de l'Avenue de la Louisiane et de la rue Chippewa. Pour les dimensions, voir le plan à la vente.

Ces trois ilets forment l'emplacement de l'ancien "Stock Landing". Les rues ont été pavées en pierres neuves, et les banquettes de l'Avenue de la Louisiane et des rues Delachaise, Water, et Chippewa sont en briques.

7. LA RANGÉE DE MAISONS BASSES ET DE MAISONS A ÉTAGE, en briques, faisant face à l'Avenue de la Louisiane, désignées par les Nos 36, 38, 40, 42, 44 et 46 et l'îlet compris entre l'Avenue de la Louisiane, les rues Chippewa, Delachaise et Jersey. Ces maisons sont solidement bâties et sont pourvues de commodités, chacune elle offre une agréable demeure à une famille ordinaire. Les chars à cheval Crescent City et Carrollton les relient avec la rue du Canal, ce qui permet à ceux qui ont peu de moyens et qui veulent faire des placements sûrs de les louer, et ... le vendeur s'en charge.

8. LE BEAU TERRAIN D'ENCOIGNURE, situé dans le même îlet, ayant 32 pieds de face à la rue Chippewa sur 100 pieds 5 pouces de profondeur et face à la rue Delachaise. C'est un excellent emplacement pour le commerce ou pour une résidence.

9. VINGT-TROIS TERRAINS POUR BATIR, comprenant tout l'îlet de terre situé entre les rues Magasins, Constance, Foucher et Antonine. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1 à 23, inclusivement. Le terrain No. 1 forme l'angle des rues Magasins et Foucher; le terrain No. 11 forme l'angle des rues Magasins et Antonine; le terrain No. 12 forme l'angle des rues Constance et Antonine; le terrain No. 23 forme l'angle des rues Constance et Foucher. Pour les dimensions, voir le plan à la vente.

10. QUINZE TERRAINS DE CHOIX POUR BATIR, comprenant tout l'îlet situé entre les rues Magasins, Antonine, Amélie et Constance. Les dits terrains sont désignés par les Nos. 1 à 15 inclusivement. Les terrains ont presque le double des terrains ordinaires. Le terrain No. 13 forme l'angle des rues Magasins et Antonine; le terrain No 9 forme l'angle des rues Magasins et Amélie; le terrain No 1 forme l'angle des rues Constance et Antonine; le terrain No. 6 forme l'angle des rues Constance et Amélie. Pour les dimensions, voir le plan à la vente.

11. VINGT TERRAINS DE CHOIX, comprenant tout l'îlet de terre borné par les rues Constance, Laurel, Foucher et Antonine. Les dits terrains sont désignés par les Nos. 1 à 20, inclusivement. Le terrain No. 18 forme l'angle des rues Constance et Foucher, et a dessus une maison basse, en bois, à galerie sur la façade et galerie latérale, etc. Le terrain No. 1 forme l'angle des rues Laurel et Foucher, il y a dessus une maison basse, en bois, hangar, etc. Le terrain No. 2 touche au susdit; il y a dessus une bonne maison en bois servant d'église; et une jolie maison en bois de chaque côté de l'église. Cette partie de l'îlet convient bien à une congrégation. Le terrain No. 7 forme l'angle des rues Constance et Antonine. Le terrain No. 20 est amélioré par une maison basse en bois. Le terrain No. 10 est amélioré par une grande et spacieuse maison basse, d'environ 40 pieds de face, à galerie sur la façade et galerie latérale. Les terrains Nos. 8 et 16 sont améliorés par des maisons en bois, ... Pour les dimensions, voir le plan à la vente.

12. QUINZE TERRAINS DE CHOIX, comprenant tout l'îlet de terre borné par les rues Constance, Laurel, Antonine et Amélie. Les dits terrains sont désignés par les Nos. 1 à 15, inclusivement. Le terrain No. 14 forme l'angle des rues Constance et Antonine, le terrain No. 8 forme l'angle des rues Constance et Amélie, le terrain No. 4 forme l'angle des rues Laurel et Amélie, et il est amélioré par une maison basse en bois; le terrain No. 1 forme l'angle des rues Laurel et Antonine, et il est amélioré par une maison, ... en bois de 50 pieds sur 70, à galerie sur la façade, galerie derrière, et, dans le fond, par une bâtisse en briques de 30 pieds sur 15, offrant de très grands avantages d'espace; le terrain No. ... touche au terrain ci-dessus décrit, et il y a dessus des maisons en bois et en briques, pouvant toutes servir de demeures; le terrain No. 16 est amélioré par une bonne maison en bois et d'autres dépendances en briques et en bois, caves, etc.

Les quatre îlets ci-dessus décrits comprennent une partie de la briqueterie Delachaise, bien connue par son élévation et ses admirables environs. Ils font face à l'un des plus beaux et des plus florissants faubourgs de la ville et aux magnifiques résidences de MM. Wiltz, Peyton, Forstall, Goodwin, Rice Brothers, et autres. On s'y rend par deux lignes de chars à cheval et ils sont près du marché de la rue Neuvième. Il n'y a pas de plus bel emplacement en ville pour les personnes qui désireront se fixer dans un quartier qui ne cesse d'acquérir de la valeur.

13. SEPT TERRAINS situés dans l'îlet compris entre les rues Dryades, Foucher, Bacchus et Delta. Les dits terrains sont désignés par les Nos 9 à 14, inclusivement. Le terrain No 11 forme l'angle des rues Dryades et Foucher.

14. UN CERTAIN TERRAIN situé dans l'îlet compris entre les rues Dryades, l'Avenue de la Louisiane, les rues Delachaise et Bacchus. Le terrain est désigné par le No 11; il a ... pieds de face à la rue Dryades, sur 130 pieds de profondeur.

15. ONZE TERRAINS comprenant tout l'îlet de terre compris entre les rues St-David, St-Patrick, Amélie et Foucher: ils sont désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement.

16. ONZE TERRAINS comprenant tout l'îlet de terre compris entre les rues St-Patrick, St-David, Delachaise et Foucher; ils sont désignés par les Nos 1 à 11, inclusivement.

17. TREIZE TERRAINS formant tout l'îlet de terre compris entre les rues St-Denis, St Patrick, Delachaise et Foucher: ils sont désignés par les Nos 1 à 13 inclusivement.

18. TREIZE TERRAINS formant l'îlet de terre compris entre les rues St. Denis, St. Patrick, Amélie et Foucher; ils sont désignés par les Nos. 1 à 13 inclusivement.

La valeur de ces îlets augmente rapidement à cause de la proximité de l'Avenue de la Louisiane, du chemin de fer en face de la rue St. Patrick et de la rapide extension des améliorations dans la direction, à partir de la rue St. Charles. Ils offrent donc de grands avantages pour les jardins et les résidences.

Les propriétaires, demeurant à l'étranger, les ont mises sur le marché malgré le triste état actuel de nos affaires. Les conditions sont telles qu'elles mettent les personnes qui voudront s'établir dans la métropole du Sud à même d'exécuter leur projet. Le progrès du Sixième District a surpassé celui de tous les anciens Districts; les améliorations présentes et les entreprises en voie d'exécution ne sauraient manquer de l'enrichir et fournir aux acquéreurs l'occasion d'y faire d'excellents placements. La vente étant la première grande vente de la saison, et les propriétés devant être vendues péremptoirement et libres de toutes taxes (excepté celles de l'année courante, payables en 1873,) les titres étant des meilleurs de l'Etat, on espère que les personnes qui ont de l'argent à placer examineront les propriétés et assisteront à l'encan qui aura lieu aux conditions suivantes, qui sont extraordinairement avantageuses.

TERMES ET CONDITIONS.—Un cinquième comptant, le reste à un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et dix ans de crédit, en billets des acquéreurs, garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur les propriétés vendues, portant intérêt à six pour cent l'an, du jour de la vente jusqu'au parfait paiement. En cas de non paiement à l'échéance, les dits billets porteront huit pour cent d'intérêt l'an, jusqu'à parfait paiement. L'acte hypothécaire devra contenir la clause de non aliénation, et le pacte de non ... Les bâtisses devront être assurées et les polices devront être transférées aux vendeurs.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, par devant Joseph Fabry, notaire public. 11 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO

Vente de syndic.

Gants de peau de chevreau, articles de fantaisie, corsets, parfumerie, vitrines et installations de magasin.

Dans l'affaire C. B. Pahmeyer, en faillite.—No 1363.

Cour de District des Etats-Unis d'Amérique pour le District de la Louisiane.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—ALEX. LEVY, encanteur.—Salle d'encan, au No. 16 de la rue de Chartres.—VENDREDI, 14 février 1873, à 10 heures du matin, au magasin connu sous le nom de "The City of New-York", No 142 de la rue du Canal, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu, par ordre du syndic officiel—

TOUT LE FONDS de C. B. Pahmeyer, en faillite—comprenant: gants de peau de chevreau, articles de fantaisie, corsets, parfumerie, vitrines et installations de magasin.

Ces marchandises seront vendues sans aucune réserve quelconque.

Par ordre du syndic officiel.

Conditions—Comptant. 12fév

PAR S. GUINAULT.

Vente pour cause de départ.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—LUNDI, 17 février 1873, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues St. Pierre et Bourbon—

GROCERIES. Environ 150 lots de groceries assorties, telles que Café, Graisse, Sucre, Savon, Amidon, Conserves, Huile d'olives.

De 600 à 700 bouteilles Vin de Bordeaux, etc., Whiskey en barils et en bouteilles, Liqueurs, &c., &c.

AUSSI—Les meubles de la maison, une excellente machine à coudre No 2, en parfait état, et une machine à boucher les bouteilles.

Conditions—Comptant. 14fév

PAR CHARLES E. FORTIER.

VACHERIE. VACHERIE.

Succession de Mme Caroline Gosta.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur, Bureau No 42 du Passage de la Bourse. SAMEDI, 15 février 1873, à 11 heures du matin, au No 187 de la rue Plété, coin Urquhart, il sera vendu, par ordre de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, Vingt-quatre Vaches, trois Mulets et Charrettes—Conditions, comptant sur livraison. 12fév—12,13,15

PAR O. VALETON

Fonds de Magasin de Tabac, Manufacture de Tabac, Machine à Vapeur, &c.

SUCCESSION DE LOUIS MOULON.

Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 35 003.

PAR O. VALETON, Encanteur.—Bureau, Nos 55 et 57, rue des Magasins.—En vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 28 janvier 1873, No 35,003 du dossier de la dite Cour, il sera vendu en vente publique, JEUDI, 20 février, à 10 heures du matin—

Le contenu du magasin situé à l'encoignure des rues Bienville et Vieille-Levée, consistant en un bel assortiment de tabac à chiquer et à fumer, cigares, pipes, etc., etc., ainsi que toutes les installations du dit magasin. — Et le jour suivant,

VENDREDI, 21 février 1873, à midi, il sera vendu, à l'encoignure des rues St Ferdinand et Cascalve, tout le contenu de la manufacture de tabac, consistant en tabac en feuilles et tabac manufacturé, cigares, etc., etc., machine à vapeur, machines et, en général, tous les ustensiles d'une manufacture de tabac.

Conditions—Toutes sommes au dessous de $300, comptant, de $300 à $600, 60 jours, et au dessus de $600, 90 jours de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur, portant intérêt de huit pour cent par an, du jour de la vente jusqu'au parfait paiement. 14 fév

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA,

Au No 111 de la rue Gravier.

—Assure contre—

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIÈRES,

Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président,
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

Primes reçues		$167,125 72
Pertes par incendies sur mer et rivières payées	$94,647 00	
Réassurances, réductions (rebates), dépenses, etc.	30,358	
		124,005 56
		43,114 18
Total de l'Actif		$796,319 1

DÉCLARÉ:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.

Dividende sur le Capital payé, 5 pour cent.

Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS.

Henry Abraham,	S. Katz,	Louis Schneider,
A. Eimer Bader,	Jos. Keller,	W. B. Schmidt,
N. A. Baumgarden,	Th. Lilienthal,	R. Sieg,
	F. F. DelBondio,	C. H. Miller,
Isaac Scherck,	H. Eicke,	L. S. Nastie,
J. N. Schwarz,	Chas Engsfeld,	H. Pohlmann,
Louis Schwarz,	M. Frank,	F. Rickert,
X. Weissenbach,	H. R. Gogreve,	F. Bader,
J. R. Wildermann.		Decl—1an

LA SEPTIEME

Foire d'Etat de la Louisiane,

commencera le

Mercredi, 23 Avril 1873,

Et se continuera sept jours.

UNE GRANDE LOTERIE

pour aider

L'ASSOCIATION DES FAIR GROUNDS,

autorisée par la

Cie. de la Loterie de l'Etat de la Louisiane,

Sera tirée dans l'arène, sur le devant de la grande tribune, le dernier jour de la Foire, et il y aura une grande distribution de

803 LOTS,

Dont un

Gros lot de $5,000 00 en or,

montant en tout à

37,425 dollars,

D'après le plan suivant:

1	et de cinq mille dollars, en or	$5,000 00
25 lots	chacun d'un Bon de mille dollars, garanti par première hypothèque sur les propriétés et améliorations des Fair Grounds, portant 8 00 d'intérêt, payable semi-annuellement, par coupons attachés et payables à la Banque d'Amérique	
14 "	Chacun d'un bon de cinq cents dollars, comme ci-dessus	10,000 00
35 "	Dix actions chaque, du capital de l'Association des Fair Grounds, valeur au pair, $	7,000 00
30 "	Quatre actions chaque, du capital de l'Association, comme ci-dessus	6,250 00
1 "	Piano droit, Dunham	800 00
1 "	Piano carré Chickering	650 00
1 "	Piano droit Westermayer	550 00
1 "	Piano droit de Steck	450 00
1 "	Buggy à deux coupés, dernier perfectionnement de chiea ... double main, avec boîte en cuir complète, de E. M. ... & Co., Birmingham	250 00
1 "	Montre de dame, or, ou cuillère	150 00
1 "	"	150 00
1 "	"	125 00
1 "	"	115 00
1 "	Montre de dame en or	100 00
1 "	"	100 00
1 "	"	90 00
1 "	Machine à coudre avec meuble en acajou, de Grover & Baker	125 00
1 "	Machine à coudre, demi-cabinet en palissandre, de Singer	125 00
1 "	Machine à coudre, demi cabinet plaqué d'argent, de Wheeler & Wilson	100 00
1 "	Machine à coudre, garnie de nacre et plaqué, de Howe	90 00
1 "	Machine à coudre, demi-cabinet en acajou, de Wilcox & Gibbs	65 00
1 "	Machine à coudre, noyer noir, de Florence	70 00
1 "	Fourneau "New American" extra	75 00
1 "	Fourneau à dessus simple, Stewart	75 00
1 "	Fourneau "Brilliant de Buck" perfectionné	70 00
1 "	Fourneau "Charter Oak" extra	50 00
1 "	Fourneau "American" extra	50 00
100 "	Dix (10) dollars en or	1,000 00
200 "	Cinq (5)	1,000 00
500 "	Un (1)	500 00
803 lots		$37,425 00

Billets, 50 cents,

Donnant droit au porteur à l'admission à la Foire et à une chance dans la grande loterie.

Les personnes présentant leurs billets à la porte pour entrer à la Foire, devront faire attention de reprendre leurs coupons numérotés, car si le porteur, attendu qu'elles ne pouvant réclamer les lots que sur la présentation de leurs numéros.

Les Directeurs de cette association ayant, depuis nombre d'années, eu recours à tous les moyens en leur pouvoir pour maintenir et faire progresser cette Association si identifiée avec le progrès et le développement des ressources de notre Etat, et ne trouvant à présent certainement du sort que l'existence même de la société est en péril, ont adopté le plan suivant, qui leur semble le seul moyen pratique et certain de lever les fonds nécessaires pour perpétuer cette institution et la placer sur une base qui lui permettra de continuer sa carrière d'utilité.

L'objet de cette Association est de faire prendre à toutes les classes de nos citoyens un nouvel intérêt à la prochaine Foire, et, en même temps, de stimuler, en offrant de grands avantages, la vente de ses billets à un point qui lui permettra de réaliser un montant égal à ses besoins présents.

Le plan adopté par l'Association est 200,000 billets, à 50 cents le billet, ce qui est le prix d'entrée ordinaire à la Foire, avec un coupon y attaché portant un numéro, le dit billet donnant à son porteur droit à une entrée à notre Foire, et le coupon devant être gardé par lui.

Le dernier jour de la Foire, des numéros correspondant au nombre de billets émis seront placés dans une roue, et le Grand Tirage aura lieu sous le contrôle des citoyens bien connus, signataires de la lettre ci-dessous.

A M. I. N. Marks.

Président de l'Association de la Foire industrielle et agricole.

Monsieur,—Nous, soussignés, avons reçu votre communication, demandant notre aide pour procéder au tirage de la Grande Loterie des Fair Grounds à votre prochaine Foire, et, reconnaissant pleinement l'importance de l'entreprise que votre Association a travaillé à établir, et croyant que le plan que vous avez adopté est pratique et digne de la confiance et de l'appui du public, nous consentons cordialement à votre requête. Espérant que votre Association trouvera dans ce plan l'aide qu'elle cherche, nous avons l'honneur d'être avec respect, etc.

Genl. G. T. BEAUREGARD,

Hon. L. A. Wiltz, maire de la Nlle-Orléans,

C. A. Whitney,	S. H. Kennedy,	L. H. Gardner
Chas. Pottheil,	Chas. Cavaroc,	R. H. Briggs,
E. F. Flanders,	Patrick Irwin,	W. B. Pike,
Albert Baldwin,	James L. Day,	J. M. Ogleby,
	Louis Schneider.	

Pour plus ample information sur ce plan, la vente des billets, etc., s'adresser à

LUTHER HOMES, Secrétaire de l'Association de la Foire industrielle et agricole.

31 déc—3m

ED. L. ZELL, Pro de Sta.-Cruz. — J. R. TOSCANO, En commandite.

ED. L. ZELL & CO.,

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, importateurs de cigares de la Havane et de produits de la Havane, au coin des rues Canal et Carondelet, Nouvelle-Orléans, Lne. Loch. Box 374 du bureau de Poste. 15 déc—1an

L'Abeille d... FEU... LE R...